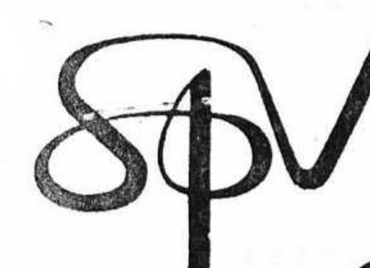
DLP 2U-8-86106003



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION AQUITAINE

GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues - 33150 CENON
Tél. 56 - 86 22 75

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Régisseur d'Avances et de recettes
Direction départementale de l'Agriculture
CCP BORDEAUX 6702.46 X

N° ISSN 0763-7314

BULLETIN TECHNIQUE N° 20 - MARDI 5 AOUT 1986

MAIS :

* CICADELLES : QUELQUES PARCELLES ISOLEES DE MAIS IRRIGUE, EN LOT ET GARONNE, MERITENT UNE INTERVENTION INSECTICIDE.

* PYRALE : EN MAIS IRRIGUE A PRECEDENT MAIS, SURVEILLER LE DEPOT DES PONTES.

FRAISIERS :

* VARIETES REMONTANTES :
  - ANTHRACNOSE ET OIDIUM : RENOUVELER LES TRAITEMENTS.
  - ACARIENS : SURVEILLER LES POPULATIONS ET INTERVENIR S'IL Y A LIEU.

* CULTURES DE PRINTEMPS (PLANTS FRIGO) : EFFECTUER DES LA PLANTATION DES ARROSAGES ABONDANTS POUR ASSURER UNE BONNE REPRISE.

MAIS

Cicadelles : Les attaques signalées dans notre précédent bulletin n° 18 du 23 juillet ont pris dans certaines parcelles irriguées, notamment en Lot et Garonne, des proportions justiciables d'une intervention insecticide. Dans ces cas, heureusement très isolés, la présence des larves (individus incapables de voler et se déplaçant "en crabe") est notée à la face inférieure des deux feuilles situées sous l'épi femelle.

Les tests en grande parcelle mis en place lors des dix derniers jours permettent de dégager les points suivants :

- parmi les produits commerciaux essayés (choisis dans les spécialités autorisées en végétation contre les pucerons ou la pyrale du mais), seul le SERK à 1,5 l/ha semble offir une efficacité proche de 100 % ;

P./33

- les conditions d'application sont déterminantes : pression de 3 à 4 kg/cm2, rampe équipée de jets pinceaux espacés de 50 cm, travaillant au ras des panicules mâles, volume de bouillie entre 150 et 450 l/ha ; leur non respect peut annuler l'efficacité du traitement.

<u>Pyrale</u> : Le premier vol (papillons issus des chenilles ayant hiverné dans les résidus de cannes de la récolte 85) a été peu abondant en raison de l'absence de pluie de ces deux derniers mois. Les perforations de tiges sont surtout détectables dans les parcelles irriguées avec un précédent maïs.

On devrait en ce début août assister à un chevauchement de la fin du premier vol avec le début du second. Les traitements anti-pyrale sont à réserver aux maïs irrigués, à précédent maïs, où un comptage sur 100 plantes indique la présence d'au moins :

- 15 pontes en production de grains,
- 5 pontes en production de semences,
- 1 ponte en production de doux.

<u>Sésamie</u> : Cette espèce est encore loin d'avoir repris l'extension que nous avions connue entre 1982 et 1984. A l'issue du premier vol, seules quelques parcelles du Sud de la Haute-Lande présentent des foyers en quantité détectable. Les données que nous possédons concernant la nuisibilité de la deuxième génération de chenilles ne nous permettent pas d'indiquer un seuil de traitement. Dans le cas où une intervention visant la pyrale ou la sésamie serait décidée, la liste des produits utilisables est portée dans le dépliant A.G.P.M./S.P.V. diffusé en annexe du bulletin N° 11 du 7 mai 1986.

<u>Maladies en production de semences</u> : La rouille <u>(Puccinia sorghi)</u> et <u>l'Helminthosporium turcicum</u> se développent actuellement dans les lignées sensibles en parcelles irriguées. Concernant la rouille, les résultats expérimentaux de l'an passé nous incitent à préconiser le TILT C à 1,5 l/ha ou le CORVET CM à 1,5 kg/ha. Les conditions d'applications doivent être conformes aux indications données plus haut dans la rubrique "cicadelles".

Aucune méthode de lutte contre l'helminthosporiose ne peut, à l'heure actuelle, être conseillée (des essais sont en cours).

.../...



FRAISIERS

VARIETES REMONTANTES :

La plupart des cultures atteignent le stade pleine récolte.

ANTHRACNOSE

Situation : La maladie reste stationnaire, toutefois la période orageuse de ces derniers jours augmente très sensiblement les risques de contaminations. La persistance de l'humectation du végétal permet la libération des spores et les infections sur jeunes fruits.

Préconisation : Renouveler le traitement.

OIDIUM

Situation : Champignon observé par foyers dans de nombreuses cultures sur les hampes florales et les fruits situés à l'intérieur de la végétation.

Préconisation : Maintenir la protection en associant à la bouillie précédente une spécialité anti-oidium.

ACARIENS

Situation : Les populations sont en augmentation en toutes régions où le seuil de 10 formes mobiles par feuille est largement dépassé.

Préconisation : Dans ces situations réaliser une application avec un acaricide spécifique (voir bulletin n° 19 du 23 juillet).

P.1.34

CULTURES DE PRINTEMPS (PLANTS FRIGO) :

Une mauvaise reprise est observée dans de nombreuses parcelles tant en Gironde, Dordogne que Lot et Garonne. Ces dépérissements ont souvent pour origine des implantations sur sol souffle, suivies d'arrosages insuffisants ne permettant pas d'éliminer les poches d'air localisées autour des racines.